# portrait culturel des collectivités adhérentes

### Plœuc-L'Hermitage

Plœuc-L'Hermitage (4 200 habitants) est une commune nouvelle crée le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la fusion de deux communes, Plœuc-sur-Lié et L'Hermitage-Lorge. Elle devient ainsi la plus grande commune des Côtes d'Armor. La municipalité, qui

adhérait à l'EPCI Centre Armor Puissance 4, a rejoint la communauté d'agglomération Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) a qui elle a transféré une bonne partie de ses compétences et est adhérente au syndicat de Lorge qui porte actuellement la compétence culturelle.

Joseph GIRARD, maire-adjoint en charge des animations, de la communication et de la vie associative, expose une approche d'une politique culturelle mêlant étroitement vie artistique, animations culturelles, patrimoine naturel et bâti, tourisme et traditions régionales.

#### Quelle est l'influence de la fusion des deux communes sur la politique de la culture ?

Une seule politique culturelle est développée, en tenant compte des singularités de chaque commune, avec une seule programmation, une seule bibliothèque, une seule ludothèque et un seul magazine communal.

### Quels sont les principaux atouts culturels de la commune ?

Le passé historique de notre commune est riche de traditions, de bâtiments : églises, chapelles, moulins, fontaines, lavoirs, abreuvoirs placés dans de beaux paysages, avec des arbres quelquefois remarquables (châtaigniers, hêtres, chênes, frênes, poiriers, etc.). A prendre également en compte plus de cinquante associations qui animent la commune tout au long de l'année.

## Les enjeux culturels sont transversaux : tourisme, économie, social, éducation...

Ploeuc-L'Hermitage possède des atouts touristiques. La campagne vallonnée est très belle. La mer est à une demie heure en voiture. Les cités de caractère comme Moncontour et Quintin sont toutes proches. Le petit patrimoine y est abondant. La chapelle Saint-Just, l'église Notre-Dame et



l'église Saint-Pierre témoignent d'un dense passé religieux avec des statues, des peintures et des objets religieux de valeur.

La Côte des Halles – espace vert exceptionnel – a vu éclore au sein de l'école de VTT du Lié, Julie Bresset, championne du monde et championne olympique de cette discipline. Les récents aménagements du site en font un lieu très recherché pour organiser des compétitions de VTT de niveau national et bientôt mondial. Y sont aussi pratiqués d'autres sports, comme le tir à l'arc nature, la course à pied, la marche ou la pêche. Ce lieu accueille les familles, les quartiers, les établissements sociaux, les écoles, les collèges et les associations pour leurs événements sportifs ou festifs.

Depuis plus de vingt ans, la pomme de terre est à l'honneur lors de la "Fête de la

Lettre d'Echanges n°162 - avril 2018

PLŒUC-L'HERMITAGE ≡

Source du Lié et Forêt de Lorge \Xi

pomme de terre", devenu "la Pomme de terre en fête", manifestaion qui a lieu tous les trois ans.

Le Conservatoire de la pomme et de la poire, créé en 2002, permet de conserver des cultivars de nombreuses variétés bretonnes. Une opération est en cours pour inventorier, dans la campagne, les poiriers à poiré et notamment la variété "Grain d'Or", en cours de réintroduction. Un travail réalisé par des bénévoles compétents.

La chute de la biodiversité est aussi un enjeu culturel... Cette dimension relève-t-elle pleinement d'un mandat à la culture ?

En effet, on parle beaucoup de ce recul de la biodiversité. Il est particulièrement sensible chez nous, avec l'impact des pesticides sur les abeilles, la perte de terres agricoles, les projets d'extraction minière en Centre Bretagne, la destruction du bocage... Tout est en relation. « La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde », écrit Edgar Morin. On s'aperçoit que l'espace paysager est aussi un espace de culture, de connaissance et, bien sûr, de tourisme. On a beaucoup à apprendre de la nature. La biodiversité fait partie de notre patrimoine culturel, avec ses paysages, sa faune, sa flore mais aussi les traditions qui s'y sont développées, au temps où les gens ne se déplaçaient que très peu.

Il est normal qu'un.e élu.e à la culture s'intéresse au patrimoine naturel et c'est pour moi une préoccupation permanente. D'ailleurs l'entretien des sentiers ainsi que la valorisation de la langue de la région font partie de mes attributions. D'où, notamment, un projet de spectacle sur les chants et musiques traditionnels en gallo. Bien entendu cela dépend de ce qu'on entend par "culture". Peut-être suis-je naïf, mais c'est là la culture que je vis au quotidien. De plus, cette approche large permet de découvrir des richesses dont on n'avait pas forcé-

ment connaissance. J'ai ainsi découvert un peintre local mais aussi un écrivain habitant du village ou encore un éditeur au travail très intéressant, qui entretient des relations partout en France. Il vient de s'installer ici.

Nous avons aussi un riche passé dans le domaine de la musique, avec beaucoup de musiciens. Encore une fois, je ne sais pas si c'est là le bon sens à donner à la culture, mais nous essayons de maintenir la tradition des *fest-noz* et nous allons organiser un radio-crochet de chansons en langues françaises avec des personnes d'ici mais aussi d'autres venues de l'extérieur. Sans oublier un renouveau des troupes de théâtre...

Je citerai également notre travail remarquable pour l'aménagement du centrebourg, avec une signalétique qui lui redonne du caractère. Pour tout cela, nous avons la chance d'avoir un maire très dynamique. Car s'il y a la passion – nécessaire –, il faut aussi l'impulsion.

Votre approche montre que le mandat à la culture est vraiment au cœur du politique : construire la société dans laquelle on veut vivre.

Oui. Il faut bien sûr soutenir – en la vulgarisant – la culture en un sens plus élitiste, car elle nous tire vers le haut, mais aussi être attentif à sa part plus populaire.



La fusion de communes modifie l'échelle ainsi que les contenus de l'engagement politique. C'est une nouvelle manière de travailler qui exige d'apprendre de nouveaux outils, d'envisager de

NOUVELLES SOLUTIONS.

### Est-il difficile de défendre la culture au sein du conseil municipal ?

Le budget a ses limites. Néanmoins, le conseil municipal est bienveillant et donne suffisamment de moyens à nos propositions pour la défense de la culture :

- rendre notre commune plus accueillante,
- organiser de nombreuses animations et ateliers à la médiathèque, dont une ballade poétique dans un espace vert proche du bourg,
- adhérer au projet de lecture publique de la communauté d'agglomération,
- signer de la Charte gallèse (langues de Bretagne).
- rénover la salle d'exposition qui accueille de nombreux artistes.
- entretenir et restaurer le patrimoine, notamment le "petit" patrimoine,
- créer le Festival du livre, les 24 et 25 novembre en 2018,
- aménager une bibliothèque annexe,
- instituer la Manifestation du souvenir, du 6 au 8 mai 2018, avec la reconstitution d'un camp militaire,
- maintenir le Conservatoire de la pomme et de la poire,
- assurer la protection de la forêt, du bocage et des ruisseaux
- entretenir et maintenir le réseau de sentiers, très dense, avec des ouvertures vers la SBAA.

#### Quelles sont les attentes de la population ?

Les administrés sont en demande d'une commune agréable à vivre, bien équipée, bien dotée en services, en commerces, en activités de loisirs. Notre commune est bien animée tout au long de l'année par la mairie et par nos associations.

On dit parfois que les territoires ruraux souffrent d'une sorte de perte d'identité, de complexe. La culture n'est-elle pas un moyen de fierté ?

Tout ce que nous faisons doit être un appel à la fierté, en essayant que les gens s'y identifient. Nous sommes au Sud de la communauté d'agglomération et il y a une tendance à privilégier la partie côtière. Mais notre territoire est très actif. Nous avons des atouts à développer, notamment en matière de tourisme, ce qui est important pour l'équilibre du territoire.

#### Quels liens avec l'intercommunalité ?

La commune est adhérente au syndicat de Lorge qui porte la compétence culturelle en attendant qu'elle soit reprise par la communauté d'agglomération. Notre commune fait partie de Saint-Brieuc Armor Agglomération et vient d'adhérer au réseau des bibliothèques de la Baie qui porte le projet de lecture publique.

Quelles sont vos relations avec le département, avec la région et la DRAC ?



L'adhésion de nos bibliothèques au réseau de la Baie nécessite des investissements en mobilier, en matériel et en logiciel qui seront financés par la DRAC, la SBAA et la commune. Notre festival du livre pourrait être financé aussi par des subventions du département ou de la région. Plœuc-L'Hermitage pourra aussi bénéficier des apports techniques et financiers de la communauté d'agglomération pour la réalisation d'événements à caractère communautaire.



Par exemple, pour ce qui est de la recherche de solutions pour améliorer les centres des bourgs et des villes, la formation "Revitalisation des centres villes : la place des arts et de la culture dans une politique de redynamisation des centresvilles et bourgs", proposée à Rennes par la FNCC. m'a fortement intéressé.

Cette adhésion me permettra aussi de recevoir des informations importantes pour le développement de la culture et aussi de bénéficier d'autres formations riches en témoignages sur des actions déjà réalisées.



Les élu.e.s peinent parfois à accéder à des formations... Le droit à la formation est-il plus essentiel pour les élu.e.s d'une commune nouvelle ?

La formation, mais aussi l'information, s'avèrent indispensables, et ce quel que soit le mandat. En effet, la fusion de communes modifie l'échelle ainsi que les contenus de l'engagement politique. C'est une nouvelle manière de travailler qui exige d'apprendre de nouveaux outils, d'envisager de nouvelles solutions. De ce point de vue, les échanges avec d'autres élu.e.s de villes de toutes tailles – c'était le cas à Rennes – sont particulièrement intéressants. La différence apporte beaucoup : les grandes communes apprennent aux plus petites et inversement.

Propos recueillis par Vincent Rouillon

